

# LA PRÉCARITÉ DÉBORDE ENCORE UNE FOIS EN 2021

Baromètre Ipsos / Secours populaire

## LA PAUVRETÉ EXPLOSE EN FRANCE

L'enquête Ipsos/Secours Populaire dont nous publions des extraits, montre une brutale dégradation de la situation sociale pour des millions de nos compatriotes. « *Chômage, précarité du travail, privations et perte de liens sociaux continuent de frapper de très nombreuses personnes* ».

Si la pandémie a encore amplifié le phénomène, ce sondage met en évidence l'incapacité du gouvernement à combattre ce fléau malgré les promesses faites. Pendant la crise du Covid, les plus riches se sont encore enrichis et les personnes en précarité se sont encore appauvries. Beaucoup passant sous le seuil de pauvreté. Des milliers de personnes, à Chaumont et dans l'agglomération sont dans cette situation. Et faut-il le remarquer sans que cela émeuve les élus politiques... **SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT**

## EXTRAITS DU BAROMÈTRE IPSOS/SECOURS POPULAIRE

Le choc de la crise se juge par le fait qu'une majorité (55 %) a dans son entourage, familial ou amical, au moins une personne aux prises avec la pauvreté qui touche 21 % des Français, selon l'Insee en 2021 (Journal N°260). Près d'un tiers de la population (32%) rencontre désormais des difficultés pour payer son loyer, son emprunt immobilier ou ses charges liées au logement.

En matière de santé, ils sont 29% à avoir du mal à disposer d'une mutuelle santé. Résultat, plus du tiers (36%) est toujours embarrassé pour payer les actes médicaux mal remboursés par la Sécurité sociale.

Dès 2020, la longueur des files aux distributions alimentaires des associations avait mis en lumière l'incapacité pour une grande partie de la population de s'alimenter. 32% ne peuvent pas consommer des fruits et des légumes frais tous les jours et 30% sont dans l'impossibilité de se procurer une alimentation saine en quantité suffisante pour faire trois repas par jour.

Désormais, un Français sur cinq est même obligé de sauter des repas en particulier les jeunes et les personnes dont le revenu mensuel net du foyer est inférieur à 1200 euros (*parmi lesquelles beaucoup de retraitées vivant seules*).

Affectés par les cours à distance, la fin des jobs étudiants ou celle des missions d'intérim, un quart des 24-35 ans déclarent vivre dans l'insécurité des découverts bancaires.

Pour les Français vivant sous le seuil de pauvreté, se maintenir demande un effort constant face aux privations marquées et l'anxiété permanente du petit imprévu qui suffirait à les faire basculer. 65 % d'entre eux craignent d'avoir à remplacer des lunettes, un ordinateur à réparer ou de perdre son smartphone.

De plus, 64% ne savent plus sur quelles dépenses faire des compromis, car ils ont déjà tout réduit.

<https://www.secourspopulaire.fr/barometre-pauvrete-ipsos>

**RETRAITÉS EN COLÈRE**

**RASSEMBLEMENT**

**VENDREDI 1<sup>ER</sup> OCTOBRE**

**À 15H AU BOULINGRIN**

**CHAUMONT**

- POUR**
- L'augmentation des retraites, pensions de base et complémentaires.
  - La défense de la Sécurité sociale, la santé et la perte d'autonomie.
  - Des services publics de proximité et de qualité.



## ANIMAL EXPLORA : ÇA SENT LE SAPIN !

Le titre n'est pas de nous mais du JHM à propos d'Animal Explora.

Et si effectivement cela sent le sapin, Nicolas Lacroix s'avance un peu trop lorsqu'il dit "pas de projet à fonds perdus". Il oublie les plus de 10 millions d'euros gaspillés pour saccager le parc... En tout cas, réjouissons-nous, les daims sont en passe de gagner !



## CHERCHEZ L'ERREUR

Un capitaine de police (bac+3, catégorie A), gagne 2400 € en entrée de fonction, alors qu'un professeur des écoles (bac+5, catégorie A également), gagne 1400 €..

## LE SERVICE PUBLIC C'EST LE PATRIMOINE DE CEUX QUI N'EN ONT PAS...

En 1996 apparaissaient "les Points publics en milieu rural" qui regroupaient les prestations de plusieurs services publics : CAF, impôts, assurance vieillesse, etc. Ils devaient pallier les premières disparitions de ces organismes ou administrations en milieu rural. Vinrent ensuite les MSAP "Maisons de services au public" et enfin les "Espaces France services" avec comme slogan " les services publics près de chez vous".

Près de chez vous ? Parlons-en : des bureaux de poste, des perceptions qui ferment par milliers, des démarches administratives, comme par exemple pour les cartes grises, dématérialisées, uniquement disponibles sur internet, des services de paiement transférés chez le buraliste du coin, des fonctionnaires aux guichets des administrations remplacés par des plateformes téléphoniques (tapez 1 puis 3 !)...

Bref, tout cela n'a plus rien de public. Les nouveaux Espaces France service ne remplaceront jamais nos services publics de proximité, tenus par des fonctionnaires spécialisés en chaque domaine.

Désormais des employés "formés", seront tellement polyvalents qu'ils devraient tout savoir sur les démarches de la CAF, la CPAM, les impôts, la CRAM, la MSA... Certes, des fonctionnaires des impôts assurent encore des permanences, mais pour combien de temps car leur nombre se réduit d'année en année. Dans la plupart des cas, ce ne seront que des personnes avec des ordinateurs qui feront ce que vous faites chez vous si vous avez le matériel.

On est en droit de penser que les évolutions futures conduiront tout droit à la privatisation de l'accès aux démarches administratives et on peut craindre que nos données personnelles tombent entre les mains de Google, Microsoft, Apple... pour être ensuite commercialisées pour souscrire un contrat d'assurance, un crédit bancaire, etc. Sans compter qu'elles peuvent être utilisées par la police.

Ne laissons pas brader notre patrimoine.

Les 1er et 5 octobre défendons nos services publics.

**MARIE-ROSE PATELLI**

## LA GUERRE AGGLO/VILLE DE CHAUMONT OU PALESTRA, LA TAXE ET LA SURTAXE

Le JHM du 10 septembre dernier nous a gratifiés d'un long condensé du conflit voire de la guerre larvée qui agite et secoue les relations Ville/Agglo.

Pour résumer à la hâte, il fait porter les dysfonctionnements sur les dissensions entre Maire et Président. Plagiant Cyrano, osons un « C'est un peu court... ».

Pour sûr, ces deux-là n'iront pas ensemble en vacances, pas plus qu'ensemble ils ne referont campagne pour un commun (et fort mauvais) candidat présidentiel. Mais en « faire une affaire d'eux deux » : c'est mesquin ! Qui plus est dans cette mauvaise querelle il n'est nul besoin de chercher bique ou bouc émissaire. La marche à pas forcés imposée par l'exécrable loi NOTRe y suffit à elle seule. La « nouvelle gouvernance » a beau se réclamer (faussement) « du choix des 63 communes », bon nombre d'entre elles apprendront vite à leurs dépens le goût amer de la *professionnalisation* et de *l'eau qui paie l'eau* (et de Véolia qui encaisse !). En plus, leurs prérogatives s'évaporent chaque fois un peu plus. En fait, ce long plaidoyer pour rien fait l'impasse sur l'essentiel.

C'est que si en bien des domaines l'Agglo est loin d'être un paradis, que dire (ou répéter !) de Chaumont : 5 400 foyers (40 %) d'une personne ou plus qui survivent avec un revenu fiscal maximum de 1 250 €/mois (certains à moins de 500 €). Auxquels il faut ajouter les 2 500 autres de une à trois personnes qui calculent chichement avec 1 250 à 1 660 €/mois<sup>1</sup>. Ceci à comparer au *pas cher par abonnement* de Palestra qui coûte aux alentours de 40 €/mois comme l'a proclamé le cumulard d'indemnités de maire, président d'Agglo, du Pays et élu départemental (à 25 % des inscrits). Et c'est aidé de certains peu glorieux élus (!) de Chaumont que cette gouvernance d'Agglo voudrait se goberger pendant 5 ans des 353 000 € dont elle spolie sans honte ceux qui, par tarif excessif sont écartés de l'usage de Palestra.

1,765 million sur la période, soit près de deux années de **surtaxe Palestra** supplémentaire ponctionnée de manière injustifiée sans aucune compensation : Inadmissible, et c'est peu de le dire !

Comme notre appel, très largement repris et partagé, n'atteint pas l'oreille du sieur de Rennepont, il faut qu'il s'exprime avec plus de force et par tous moyens. Nous allons, avec tous ceux qui le souhaitent, nous y engager. Plus que jamais une exigence :

« **PRÉSIDENT, RENDEZ-NOUS NOS SOUS !** »

**G. TARDENOIS**

<sup>1</sup> Sommes à estimer au vu de nos publications (étude SPF de ce n° et INSEE du précédent)



### MERCI À CELLES ET CEUX QUI AIDENT LE JOURNAL

Notre appel à la solidarité financière pour le Journal du retraité a été entendu. Merci à Jean-François, Alain, Denise, Jean-Claude, Josette, Hervé, Xavier, Marie, Francis, Jean-Claude, Jean-Pierre, Sylvie, Jean-Paul, Annie et Claude, Gérard, Patrice, Michèle, Jacqueline et aux anonymes qui nous remettent leur obole chaque semaine au marché.

## SOUTENEZ LE JOURNAL DES RETRAITÉS CGT DE CHAUMONT

VOUS LISEZ AVEC INTÉRÊT LE JOURNAL DES RETRAITÉS DE CHAUMONT AIDEZ À SA DIFFUSION EN VERSANT À LA SOUSCRIPTION

Nom : ..... Prénom : .....

Verse.....euros

REMETTRE À UN.E MILITANT.E DU SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT

## AGNES BUZYN MISE EN EXAMEN POUR "MISE EN DANGER DE LA VIE D'AUTRUI"

La Cour de justice de la République vient de mettre en examen l'ancienne ministre de la santé, Agnès Buzyn pour la gestion calamiteuse de la crise Covid : manque de masques, de tests, de protections pour les soignants... D'autres personnalités pourraient être également visées comme Edouard Philippe, Olivier Veran...

Souhaitons que toute la lumière soit faite sur cette gestion de la pandémie, mais ne soyons pas trop optimistes quand même ! Il faut en effet rappeler que la commission d'enquête sur ce sujet menée par la REM est tombée aux oubliettes et les différents ministres qui sont passés les dernières décennies par cette Cour n'ont pas été vraiment condamnés : Fabius et Dufoy pour le sang contaminé par exemple...

Et n'oublions pas que 16 000 plaintes contre les effets secondaires du vaccin ont été classées sans suite... Cette mise en examen est quand même un énorme caillou dans les escarpins de notre épidémiologiste en chef, Macron 1er !

**MARIE-ROSE PATELLI**

## LANGRES

**« MACRON, TON PASSE, ON N'EN VEUT TOUJOURS PAS ! »**

150 personnes ont participé à la manifestation anti-pass de Langres le 11 septembre dernier. Elles ont apporté leur soutien aux personnels hospitaliers et en particulier aux médecins urgentistes menacés de suspension sans traitement à partir du 15 septembre



## UN NOUVEL HÔPITAL À CHAUMONT ?

C'est un peu la saga de l'été. Un scénario écrit par Nicolas Lacroix. Bien pensé à défaut d'être bien écrit. Tout le monde (ou presque) y est allé de son avis, de ses questions plus ou moins pertinentes, parfois un peu vicelardes pour mettre en difficulté tel ou tel élu, parfois carrément élogieuses ou politiciennes. Pour caresser Nicolas Lacroix dans le sens du poil. Ça peut toujours servir...

Un nouvel hôpital à Chaumont. Pourquoi pas... Mais comme toujours il y a ce qu'on dit et il y a ce qu'on fait ou plutôt ce qui est faisable.

La première critique qui vient à l'esprit -exprimée dans la presse locale- c'est pourquoi Le Président du Conseil départemental s'est-il permis de lancer une telle information alors qu'il sait pertinemment que de toutes façons la décision ne lui appartient pas. Le simulacre de concertation qui a eu lieu lors du Ségur de la santé prouve à l'évidence que c'est l'ARS et elle seule, autrement dit le gouvernement et le ministère de la Santé qui sont les seuls maîtres à bord. On invite à un «Ségur», on se concerte en apparence du moins avec les professionnels de santé, les élus, mais pas question de quitter le chemin tracé par Macron et ses affidés : gestion austéritaire de l'hôpital public à tel point que même pendant la pandémie, la fermeture de services et de lits, les suppression de personnels ont continué bon train. L'ARS a déclaré que le «temps de la concertation était terminé» et qu'elle était «la seule à décider et de tout». Bref, l'ARS a sifflé la fin de la récré.

Alors posons-nous quelques questions. Si Nicolas Lacroix continue à parler de cet hôpital, est-ce parce qu'il a des assurances de la part de l'ARS, du ministre de la Santé, sinon ce ne serait que de la poudre aux yeux ?

On a du mal à penser que l'ARS accepterait un nouvel hôpital à Chaumont tout en conservant Langres et Bourbonne. Cela irait à l'encontre de toute la politique poursuivie depuis des années : gestion purement comptable des établissements et des personnels. Après avoir privé la santé publique de moyens pour mener une politique de soins au service de la population, l'ARS a beau jeu de déclarer que les hôpitaux ne sont pas attractifs, que l'on ne trouve pas de médecins, qu'il faut confier des services entiers au privé, etc.. l'austérité conduit toujours à plus d'austérité. On a vu ce que cela donnait pour les Ehpad pendant la crise de la Covid 19.

La maire de Langres a le mérite poser les vrais problèmes, pas question de sacrifier les établissements de proximité au profit d'un nouvel hôpital dont on a du mal à percevoir les contours et qui pose beaucoup d'interrogations.

Un nouvel hôpital, pourquoi pas... Va-t-il être comme l'actuel un centre hospitalier sans service de réanimation, sans chirurgie ? Va-t-on profiter du déménagement pour supprimer encore des personnels soignants et techniques ? Et va-t-on privatiser comme c'est le cas aujourd'hui des étages entiers de ce nouvel établissement pour y installer des marchands de santé dont la finalité est de faire du profit sur la maladie ? Il semble bien que le service public, comme à Palestra, pourrait être mis à mal. **RICHARD VAILLANT**

### LES ORQUES DANS LES REMOUS

Pour les usagers de la piscine devenus, à l'insu de leur plein gré, clients du privé au sein du Centre aquatique qu'ils ont financé (taxe Palestra), les tarifs restent en travers de la gorge. Le Forum des associations sportives a été l'occasion de l'exprimer. L'apprentissage de la natation aux enfants assuré moyennant cotisation acceptable par l'association "Les Orques" est désormais, par délégation d'Agglo, la propriété exclusive (et privée !) de la société Récréa. Bien plus super-prédateur que l'orque, l'ogre privé veut le beurre, l'argent du beurre et le... Sans complexe : élargissement des créneaux horaires et tant qu'à faire de la gamme des "clients" (les 3 à 6 ans paieront cash). Et l'Agglo est surprise par le mécontentement légitime exprimé...

### CAS LIMITE DE LA POLITIQUE DE DIVISION : L'EXCLUSION

15 septembre : bras de fer entre Macron et les soignants. Ils sont 300 000 (chiffre 'Veran' à contrôler). Ils risquent le licenciement ! Nous assisterions alors à une gigantesque purge de masse, accompagnée d'une accélération jamais vue de démantèlement du système de santé. Or, celui-ci est déjà dans un tel état de dégradation que des milliers de Français-es, notamment les personnes âgées, l'ont payé au prix de leur vie. Bête et méchant comme disait Cavanna, le mépris de la république persiste. Et ici, que devient notre désert médical dans lequel la chasse aux désobéissants, applaudis hier lorsqu'ils risquaient leur vie sans barguigner, est ouverte ? Un safari de folie... !

Soutien à la CGT-Santé pour le «retrait des mesures de suspensions et de sanctions introduites dans la loi relative à la gestion de la crise sanitaire», diverses mesures devant faciliter le travail des professionnels, ainsi qu'une pédagogie pour une «vaccination éclairée et consentie», non imposée.



# LE BILLET À BB

## Fausse faute



" Ce ne sont pas toujours les fautes qui nous perdent, c'est la manière de se conduire après les avoir faites." (A-T. Marguenat de Courcelles)

Ah là, Dieu et d'autres savent que j'ai bien peu de complaisance pour l'engeance qui nous gouverne, qui que fût à la barre du navire en perdition. Mais que la Buzyn fasse le buzz, alors non, je ne peux pas adhérer ! Au motif que l'ex-hématologue, professeure des universités et praticienne hospitalière aurait fait preuve d'une "abstention volontaire de combattre un sinistre", elle serait inculpée pour "mise en danger de la vie d'autrui" ?

Les magistrats de la Cour de justice de la République (3 juges et 12 politiques) n'ont donc rien d'autre à fiche que nous foutimacer à outrance alors que la situation actuelle appelle moult réelles questions.

Sûr qu'il ne doit pas être loisible d'exonérer d'un juste châtement le coupable d'un délictueux méfait et je milite pour qu'un justiciable, quel que soit son mandat obtenu de gré ou de force, passe au tourniquet de la vindicte populaire.

Avec du recul (c'est plus facile !), il est évident que nos décideurs ont fait des erreurs avec la Covid ; ont-ils pour autant commis des fautes intentionnelles ?

On pourrait discuter subtilement du soir au matin sur l'appréciation inexacte de l'existence d'un fait et, selon Descartes, de l'usage de la liberté humaine (ou libre arbitre) en dehors des limites de la raison, usage qui n'est possible que parce que l'homme est un être imparfait. Mais fi de philosophie de bouddoir ! Aujourd'hui ce qui m'enrage c'est qu'on allume un lampiste pour soi-disant y voir plus clair. Qui autre que le commandant en chef Macron avait déclaré "nous sommes en guerre" pour vaincre le virus ? Comme en 14, ce serait le soldat Buzyn qu'on guillotinerait pour l'exemple, le général étant décoré d'étoiles sanglantes !

Des responsables ? On fait quoi des Philippe, Castex, Véran et leur cohorte d'experts, tous se contredisant en cœur ? Il aurait fallu qu'Une, prête-nom de la médiocrité, sache ce que des bataillons de pseudo-scientifiques n'ont jamais été foutus de nous apprendre, ignorants qu'ils étaient dans leurs certitudes...

Dis-moi Camarade, déjà qu'il faudrait construire une annexe à Fleury-Mérogis si l'on devait condamner tous les ministres et fonctionnaires incompetents, ne crois-tu point que cette mise en examen est d'une incommensurable stupidité ou une scélératesse duplicité entre le Pouvoir et ses dévoués suppôts inquisiteurs ?

À voir alors dans quel but...

**BERNARD BLUM** - 15 Septembre 2021

## AGGLO : DRÔLE DE SOUTIEN POUR LES AGENTS

La mutualisation de tous les employés communaux au sein de l'Agglomération de Chaumont, réalisée sous l'ère Chatel, a été menée en dépit du bon sens. Le but avoué était de faire progresser considérablement (bien qu'artificiellement) les compétences de l'Agglo et d'en tirer une augmentation non moins considérable des dotations d'Etat.

Bien entendu, il n'a jamais été question de faire profiter le personnel de cette nouvelle manne financière obtenue sur son dos. Au contraire, si on a pu supprimer des postes, on ne s'est pas gêné. Mais, pire encore, on cherche toujours à ramener vers le bas les conditions de travail.

Au fil des décennies, les employés de la ville, à force de luttes et de travail syndical, avaient obtenu quelques avantages. La logique aurait voulu que ceux-ci s'appliquent aux agents des petites communes intégrant le grand ensemble. Mais non.

Dans un premier temps, les nouveaux embauchés ont été placés sous le régime le moins favorable. Et voilà que désormais on veut absolument rogner le petit plus que les anciens ont encore.

Ils ont droit à quelques jours de congés supplémentaires. Mais, vu par des élus et fonctionnaires nourris à la sauce libérale, ça veut dire qu'ils travaillent moins. En réalité, lorsqu'ils sont au boulot, ils bossent autant que les autres. Mais, par un calcul tordu, divisant le nombre d'heures des uns par le nombre de jours des autres, on en arrive à dire que certains ne font pas en moyenne les 35 heures hebdomadaires attendues par tout employeur. Et c'est comme ça qu'avec la plus grande des mauvaises foi, le JHM se permet d'écrire que certains employés de l'Agglo se battent pour ne pas travailler 35 heures par semaine.

Au fait, savez-vous que grâce au travail des syndicats (du SNJ-CGT notamment) les journalistes des quotidiens régionaux ont droit à plus de congés que la moyenne des Français ? Ceux qui écrivent contre les syndicats refusent-ils de prendre ces congés supplémentaires ?

Mais revenons à nos agents communaux.

Il se trouve heureusement que beaucoup se battent pour conserver les avantages acquis par d'autres avant eux. Ils étaient 200 le jeudi 2 septembre au matin sur la place de l'Hôtel de ville, tandis que leurs représentants discutaient à la mairie avec élus et responsables.

Mais, première surprise, alors que les négociateurs souhaitent habituellement que les manifestants se fassent entendre pour mettre un peu de pression sur les patrons, ceux de l'Agglo ont demandé aux retraités CGT de baisser leur sono. Puis, deuxième surprise, au sortir de la réunion, les négociateurs n'ont pas informé les troupes de ce qu'ils venaient de discuter. Au micro (prêté par notre syndicat), un cadre syndicaliste a fait savoir que la situation était trop complexe et qu'elle serait prochainement expliquée dans un «PowerPoint». Et il a conclu par le fait que le préavis de grève portait sur la journée entière, mais que rien ne s'opposait à ce qu'ils reprennent le travail immédiatement.

Pas facile de se battre, quand on est aussi bien soutenu !..

**ELTÉ**



2 septembre 2021- Chaumont

## PRENEZ CONTACT/ADHÉREZ

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : ..... Tél : .....

Mail [secretariat@cgtretraites-chaumont.fr](mailto:secretariat@cgtretraites-chaumont.fr) Tél : 06 79 61 00 78

À RENVOYER : SYNDICAT CGT DES RETRAITÉS DE CHAUMONT - 24 AVENUE DU GÉNÉRAL LECLERC 52000 CHAUMONT